

Image not found or type unknown



Balcon soutenu par des étais est ce un vice caché?

Par **Aime**, le **24/04/2012** à **19:58**

Bonjour,

Avant de consulter un avocat je voudrais savoir si je peux annuler un achat d'appartement ou obtenir réparation.

J'ai acheté un appartement occupé par une locataire, lors de la visite je n'avais pas remarqué que le balcon qui a été transformé en véranda pour donner un peu plus de surface, était soutenu par deux étais, de plus, une barre de fer que j'avais pris pour un tuyau d'écoulement soutient le balcon du dessus! en regardant de plus près on aperçoit des fentes qui laisse présager un affaissement des deux balcons.

Ces défauts sont-ils considérés comme vices cachés? merci de votre réponse